



Centre de Brest

B.P. 70 - 29280 PLOUZANÉ
Tél. 98.22.40.40 - Tél. 940 627
Télécopie 98.22.45.45
e mail : gpautot@ifremer.fr

Le Directeur

D/CB n° 869

DEL/AA/96.197-MK



Plouzané, le 17 décembre 1996

SERVICE DEPARTEMENTAL
MARITIME SUD

23, Quai Pors Moro, B.P. 124
29120 PONT L'ABBE

Objet : Traitement des algues vertes sur les cales portuaires

(votre demande téléphonique auprès de la Direction Environnement Littoral,
M. KEMPF, 16.12.96)

Monsieur l'Ingénieur,

Nous avons pris bonne note de votre consultation sur les techniques de nettoyage des cales portuaires des proliférations algales qui s'y développent régulièrement, et comprenons votre souci de préserver également l'environnement. Ayant déjà été questionnés sur ce sujet par des collectivités littorales, nous nous permettons de vous faire part de notre réponse.

S'agissant de simples salissures biologiques, i.e. d'algues croissant en saison, un nettoyage à basse mer au jet d'eau sous pression paraît suffisant. Si nécessaire, celui-ci peut être complété par une pulvérisation secondaire d'hypochlorite de soude (eau de javel) ou d'acide chlorhydrique dilué (pH 1-2) destiné à éliminer les traces de végétaux encore en place. Ainsi utilisées en quantités limitées, et dans un milieu à très fort pouvoir de dilution, ces deux substances ne constituent pas un danger pour l'environnement. L'acide chlorhydrique est rapidement neutralisé par le pouvoir tampon de l'eau de mer. De l'hypochlorite, après libération de l'oxygène, il ne restera, au bout de quelques heures, que du chlorure de sodium (sel de mer). Afin d'éviter un recours trop important à un produit, le passage préalable du jet sous pression est évidemment recommandé.

Enfin, ce type de salissure ne demande pas l'emploi de produits de nettoyages spéciaux et le recours à des détergents n'est pas pertinent.

Nous restons à la disposition de votre service pour de plus amples informations, si nécessaire.

Veillez recevoir, Monsieur l'Ingénieur, l'expression de mes salutations distinguées,


Guy PAUTOT